

2025

Clôture de l'exercice

RAPPORT DE GESTION

31 decembre 2025

www.radissonmining.com

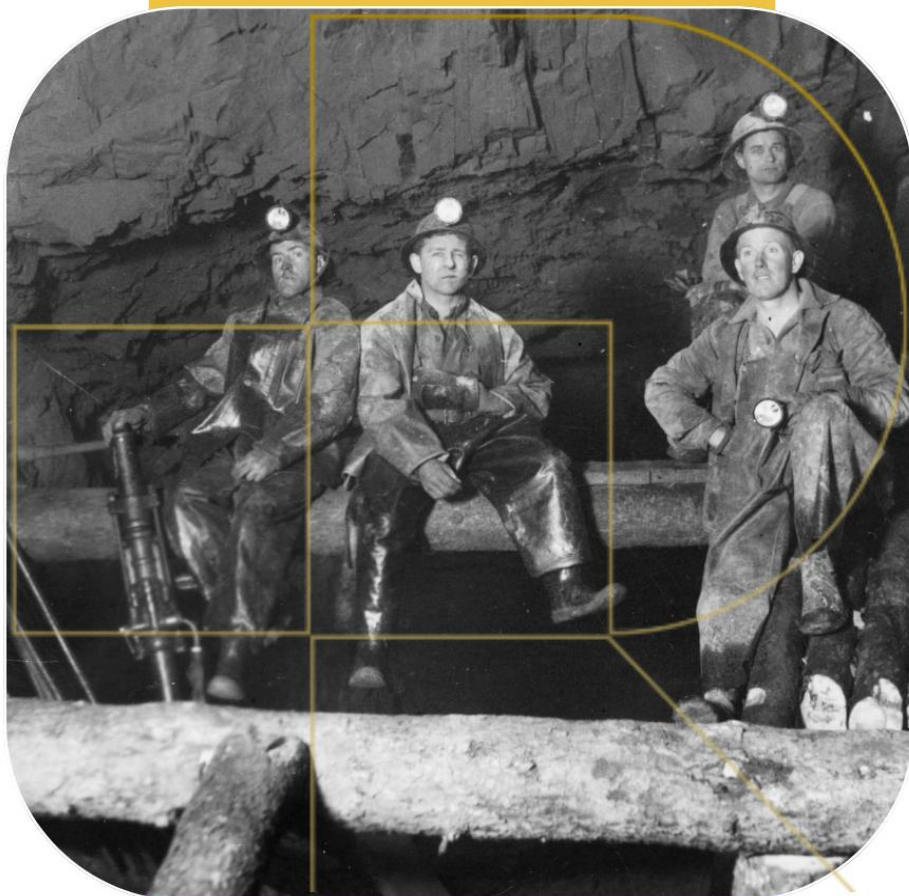


TABLE DES MATIÈRES

APERÇU DE RADISSON	5
SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS	5
SOMMAIRES DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025	5
LIQUIDITÉ ET SOURCES DE FINANCEMENT	6
DÉVELOPPEMENTS COURANTS	7
PROJET AURIFÈRE O'BRIEN	10
PORTFEUILLE MINIER	12
PROGRAMME D'EXPLORATION	12
PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET	13
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	14
INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)	15
FINANCEMENT PAR ACTION	15
BOURSE	15
DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION	16
OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	18
INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	19
CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	19
INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS	19
MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS	19
PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES	20
RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION	22
RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÈGLEMENTATIONS	22
RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR	22
COURS DES RESSOURCES	22
RISQUES NON ASSURÉS	23
AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION	23

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers annuels de la Société au 31 décembre 2025. Les états financiers de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Ce rapport de gestion daté du 23 avril 2026 a été préparé en conformité avec le Règlement 51-102A1 et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

La devise utilisée pour la présentation est le dollar canadien (\$ CAN) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs et des informations prospectives au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable (collectivement, les "informations prospectives"), y compris, mais sans s'y limiter, des déclarations relatives à la performance financière ou opérationnelle future de la Société, aux projets miniers de la Société, aux prix futurs des matières premières, à l'Estimation des Ressources Minérales, à la réalisation des Estimations de Ressources Minérales, à l'échéance et à la capacité de Radisson à faire avancer ses propriétés, à préparer de futurs rapports techniques, aux activités d'exploration, aux coûts et à l'échéance de l'exploration future, aux conflits internationaux, à l'utilisation des fonds provenant des financements, aux besoins de capital supplémentaire, à la réglementation gouvernementale des opérations minières et des activités d'exploration minière, aux risques environnementaux, aux dépenses de réhabilitation, aux différends ou revendications de propriété, aux limitations de la couverture d'assurance, et aux transactions. Les informations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiables par l'utilisation de mots et de phrases tels que "plans", "attend", "est attendu", "budget", "prévu", "estime", "prévisions", "entend", "anticipe", ou "croit" ou des variantes (y compris des variantes négatives) de ces mots et phrases, ou indiquent que certaines actions, événements ou résultats "peuvent", "pourraient", "auraient", "pourraient" ou "seront" pris, se produire ou être réalisés.

Les informations prospectives reflètent les estimations et les hypothèses de la Société basées sur les informations disponibles au moment où ces déclarations ont été faites. Les résultats ou événements réels peuvent différer de ceux estimés dans les informations prospectives. Toutes les informations prospectives de la Société sont qualifiées par les hypothèses qui sont énoncées ou inhérentes à ces informations prospectives, y compris les hypothèses énumérées ci-dessous, les risques décrits dans la section intitulée "Risques et Incertitudes liés à l'Exploration" dans ce rapport de gestion, les états financiers de la Société, et autres divulgations publiques de la Société, toutes disponibles sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) sous le profil d'émetteur de Radisson.

Bien que la Société estime que les hypothèses sous-jacentes aux informations prospectives contenues dans ce rapport de gestion sont raisonnables, cette liste n'est pas exhaustive des facteurs pouvant affecter les informations prospectives. Les principales hypothèses faites en lien avec les informations prospectives incluent les suivantes : la signification des résultats de forage et des activités d'exploration en cours ; les croyances de la direction sur l'expansion des ressources ; la prévisibilité de la modélisation géologique ; l'exactitude des dossiers de la Société concernant ses intérêts miniers ; le climat économique mondial ; les prix des matières premières ; l'inflation ; les risques environnementaux ; le changement climatique ; les menaces de cybersécurité ; les actions communautaires et non gouvernementales ; l'obtention en temps voulu des permis nécessaires pour permettre à la Société de poursuivre selon l'échéancier de ses

programmes de forage prévus ; la disponibilité du personnel qualifié et des entrepreneurs à mesure que les opérations de la Société continuent de croître ; la pertinence des hypothèses, estimations et projections ; l'impact du conflit international, ou son aggravation, sur les marchés en général, et sur les affaires et les perspectives de la Société ; et la capacité de la Société à continuer à lever le capital nécessaire pour financer ses opérations et réaliser ses Estimations de Ressources Minérales.

Les informations prospectives impliquent des risques connus et inconnus, des événements futurs, des conditions, des incertitudes, et d'autres facteurs qui pourraient entraîner des résultats, performances ou réalisations réels sensiblement différents de tout résultat, performance ou réalisation future exprimée ou sous-entendue par les informations prospectives. Ces facteurs incluent, entre autres, les incertitudes générales liées aux affaires, à l'économie, à la concurrence, à la politique et aux aspects sociaux ; les crises de santé publique ; les résultats réels des activités d'exploration en cours ; les erreurs de modélisation géologique ; les conclusions des évaluations économiques ; les changements dans les paramètres du projet à mesure que les plans sont affinés ; les prix futurs des matières premières ; les accidents, les conflits de travail et autres risques de l'industrie minière ; l'instabilité politique ; et les retards dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement.

Bien que la Société ait tenté d'identifier les facteurs importants qui pourraient entraîner des actions, événements ou résultats réels sensiblement différents de ceux décrits dans les informations prospectives, il peut exister d'autres facteurs qui provoquent des différences par rapport à ceux anticipés, estimés ou prévus. Les informations prospectives contenues dans ce document sont fournies à la date du présent rapport de gestion et la Société décline toute obligation de mettre à jour ces informations prospectives, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou de résultats, sauf si cela est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Il n'y a aucune garantie que les informations prospectives se révéleront exactes, les résultats réels et les événements futurs pouvant différer considérablement de ceux anticipés dans ces déclarations. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive aux informations prospectives.

PERSONNES QUALIFIÉES ET NOTE CONCERNANT LES RESSOURCES MINÉRALES

La divulgation de nature scientifique ou technique dans ce rapport de gestion a été préparée sous la supervision de M. Richard Nieminen, géo., (QC), consultant géologique pour Radisson et Personne Qualifiée au sens du Règlement NI 43-101. M. Luke Evans, M.Sc., P.Eng., ing., de SLR Consulting (Canada) Ltd., est la personne qualifiée responsable de la préparation de l'estimation des ressources minérales à O'Brien. M. Nieminen et M. Evans sont tous deux indépendants de Radisson et du projet aurifère O'Brien.

APERÇU DE RADISSON

Radisson est une société d'exploration aurifère axée sur son projet aurifère O'Brien, détenu à 100 %, situé dans le camp minier de Bousquet-Cadillac le long de la faille Larder-Lake-Cadillac, mondialement reconnue, en Abitibi, au Québec. Une évaluation économique préliminaire publiée en juillet 2025 décrit un projet à faibles coûts et à forte valeur, avec une durée de vie de mine de 11 ans et un potentiel de croissance significatif grâce à l'utilisation des infrastructures régionales existantes. Les ressources minérales indiquées sont estimées à 0,63 Moz (3,49 Mt à 5,59 g/t Au), auxquelles s'ajoutent des ressources minérales présumées estimées à 1,69 Moz (10,37 Mt à 5,08 g/t Au). Veuillez consulter le rapport technique NI 43-101 « O'Brien Gold Project Technical Report and Preliminary Economic Assessment, Québec, Canada » ayant une date d'effet au 27 juin 2025, le communiqué de presse de Radisson daté du 2 mars 2026, ainsi que les autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles sur www.sedarplus.ca, pour de plus amples détails et les hypothèses relatives au projet aurifère O'Brien.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats d'exploitation pour chacun des trimestres des deux derniers exercices financiers sont présentés dans le tableau suivant. La direction de la Société est d'avis que l'information reliée à ces trimestres a été préparée de la même façon que les états financiers audités de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

TRIMESTRE	2025 Décembre	2025 Septembre	2025 Juin	2025 Mars	2024 Décembre	2024 Septembre	2024 Juin	2024 Mars
États du résultat global (\$)								
Revenus	165 775	116 099	88 323	71 045	67 081	102 651	109 462	84 464
Résultat net et résultat global total (perte)	(2 915 118)	295 115	(227 164)	(232 696)	(1 463 440)	(173 305)	(155 035)	(378 167)
Résultat net (perte) de base et diluée par action	(0,007)	0,00	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
États de la situation financière (\$)								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 099 648	12 857 042	14 901 030	5 859 426	8 398 031	4 583 576	5 630 539	7 408 140
Total du passif et des capitaux propres	99 365 260	76 277 361	75 186 518	63 570 718	63 218 228	56 455 198	56 200 154	56 520 030
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation	3 248 237	3 114 966	2 598 257	2 722 230	2 601 973	1 597 265	1 384 392	1 116 602

SOMMAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

En raison de son secteur d'activités, la Société ne génère pas de revenus réguliers et doit compter sur l'émission d'actions ou sur les revenus d'intérêt générés par ses placements pour assumer ses dépenses courantes.

Les résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se soldent par une perte nette de 2 750 373 \$ ou (0,007) \$ par action, comparativement à une perte nette de 2 169 947 \$ ou (0,007 \$) par action pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé 441 242 \$ en revenus d'intérêts comparativement à un revenu de 363 658 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les dépenses en salaires et charge au titre des avantages du personnel sont de 940 196 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 alors qu'ils étaient de 558 225 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation reflète principalement des effectifs à temps plein plus élevés et une bonification de la rémunération incitative au cours de l'exercice.

Les dépenses d'experts et sous-traitants pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont de 208 300 \$ alors qu'elles étaient de 401 128 \$. La diminution s'explique par une réduction du nombre de sous-traitants et est compensée par l'augmentation du nombre d'employés.

Les dépenses en honoraires professionnels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont de 176 489 \$ alors qu'elles étaient de 145 495 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation s'explique principalement par une hausse des services professionnels liés aux activités corporatives, réglementaires et opérationnelles.

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2025, la Société a encouru des dépenses de relations aux investisseurs et communication aux actionnaires de 601 244 \$ comparativement à des dépenses de 248 538 \$ pour la même période en 2024. L'augmentation s'explique par une intensification des activités d'exploration de la Société, supportant un soutien accru en relations avec les investisseurs et en communications, comparativement à la même période en 2024.

Pour la période de douze mois terminée le 31 décembre 2025, la Société a engagé des charges d'impôt sur le revenu en vertu de la partie XII.6 de 163 765 \$, comparativement à 20 810 \$ pour la même période en 2024. Cette augmentation reflète principalement un niveau plus élevé de frais d'exploration au Canada auxquels il a été renoncé en vertu de la règle de report rétrospectif (« look-back rule ») en 2023 et engagés en 2024, par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la variation de la juste valeur des placements fût défavorable de 240 000 \$ comparativement à une variation défavorable non-réalisée de 360 000 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Cette variation de la juste valeur des placements n'a aucun effet sur la trésorerie.

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a réalisé 11 681 706 \$ en travaux d'exploration et de mise en valeur alors que 6 700 232 \$ en travaux de même nature ont été réalisés au cours de l'exercice clos en 2024. Cette augmentation s'explique par l'accélération des activités de forage et d'exploration au projet aurifère O'Brien en 2025.

Les frais d'administration totaux s'élèvent à 3 403 593 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et à 2 140 852 \$. Les principaux éléments à l'origine des variations ont été mentionnés précédemment.

Au 31 décembre 2025, la Société détient une trésorerie et des certificats de placement garantis et au montant de 32 099 648 \$ alors qu'au 31 décembre 2024, ceux-ci représentaient 8 398 031 \$.

Au 31 décembre 2025, un montant de 2 044 704 \$ représente les taxes gouvernementales et impôts miniers à recevoir alors qu'au 31 décembre 2024, ce montant était de 387 461 \$.

Au 31 décembre 2025, les dépôts sur dépenses s'élèvent à 223 176 \$, contre 64 027 \$ au 31 décembre 2024.

Au 31 décembre 2025, les dépôts sur dépenses en prospection et évaluation s'élèvent à 138 153 \$, contre 401 060 \$ au 31 décembre 2024.

La Société détient 24 000 000 d'actions de la société Renforth Resources Inc. à titre de placement long terme. Au 31 décembre 2025, la juste valeur marchande de ce placement était de 480 000 \$, comparativement à 240 000 \$ au 31 décembre 2024.

Le financement de la Société se fait principalement par voie d'émissions de capital action, le succès de celui-ci dépend des marchés des capitaux de risque, de l'attrait des investisseurs pour les sociétés d'exploration et du prix des métaux. Pour continuer ses activités d'exploration et couvrir ses dépenses courantes, Radisson devra maintenir et augmenter ses liens avec la communauté financière afin de pouvoir réaliser d'autres financements par actions.

DÉVELOPPEMENTS COURANTS

Nomination de Michel Leclerc au conseil d'administration

À la suite de la clôture de l'exercice, le 20 avril 2026, la Société a annoncé que Michel Leclerc, ing., a été nommé à son conseil d'administration avec effet immédiat. Michel Leclerc est un ingénieur minier (à la retraite) comptant plus de 35 ans d'expérience, dont près de deux décennies chez Agnico Eagle, où il a occupé le poste de vice-président, Évaluation des projets (2012–2020), et a assumé des fonctions opérationnelles de haut niveau.

Alors que les forages d'extension se poursuivent, une croissance marquée des ressources à O'Brien avec une estimation des ressources minérales mise à jour

À la suite de la clôture de l'exercice, le 2 mars 2026, la Société a annoncé une estimation des ressources minérales mise à jour (« ERM ») pour son projet aurifère O'Brien, détenu à 100 %, au Québec. Cette ERM mise à jour est une estimation intermédiaire qui tient compte des résultats de forage complétés au 31 décembre 2025, dans le cadre du programme de forage en cours, entièrement financé, de 140 000 mètres, amorcé en 2025 et qui devrait se poursuivre jusqu'à la première moitié de 2027.

Développement du modèle de veines au projet aurifère O'Brien et implications pour la croissance future et la planification minière

À la suite de la clôture de l'exercice, le 12 février 2026, la Société a présenté une mise à jour de la modélisation géologique de son projet aurifère O'Brien, détenu à 100 %, au Québec, mettant en évidence une importante nouvelle minéralisation en veines identifiée grâce au programme de forage en cours, entièrement financé, de 140 000 mètres. Depuis la fin de 2024, les forages à partir du sondage pilote OB-24-337 ont permis de délimiter au moins huit veines parallèles sur une zone d'environ 250 mètres par 700 mètres, démontrant une continuité avec les travaux miniers historiques et appuyant le potentiel de croissance future des ressources.

Radisson annonce de nouveaux résultats à hautes teneurs à O'Brien Incluant 23,37 g/t Au sur 4,0 mètres et l'intervalle le plus profond à ce jour

Suivant la fin d'année 2025, le 27 janvier 2026, la Société a d'annoncé les résultats d'analyse de sept nouveaux sondages réalisés au projet aurifère O'Brien, détenu à 100 %, situé dans la région de l'Abitibi au Québec. Les sept sondages représentent les sondages plus récemment complétés dans le cadre du programme de forage d'extension en cours de la Société, totalisant 140 000 mètres, lequel vise à évaluer l'étendue globale de la

minéralisation aurifère du Projet. Trois résultats distincts et tout aussi significatifs sont contenus dans les nouvelles données

Radisson annonce de nouveaux résultats à hautes teneurs et prolonge davantage la nouvelle minéralisation sous l'ancienne mine d'or O'Brien

Suivant la fin d'année 2025, le 6 janvier 2026, la Société a annoncé les résultats d'analyse de six nouveaux sondages réalisés sur son projet aurifère O'Brien, détenu à 100 %, situé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Deux sondages provenant de branches réalisées à partir du sondage pilote OB-24-337 continuent d'élargir la vaste minéralisation à hautes teneurs en cours de délimitation et recoupée dans plusieurs veines sous l'ancienne mine d'or O'Brien au cours du programme de 140 000 mètres en cours.

Radisson recoupe des hautes teneurs en or dans plusieurs zones à l'aide de forages d'extension au projet aurifère O'Brien

Le 28 octobre 2025, la Société a annoncé les résultats d'analyse de quinze nouveaux sondages réalisés sur son projet aurifère O'Brien, détenu à 100 %, situé dans la région de l'Abitibi au Québec. Tous les sondages ont recoupé de la minéralisation aurifère dans des veines caractéristiques de quartz-sulfures-or au sein de zones d'altération. Treize des sondages ont livré des intervalles avec des teneurs et des épaisseurs cohérentes avec les ressources minérales existantes du Projet.

Radisson élargit son programme de forage d'extension en cours à O'Brien à 140 000 mètres

Le 16 octobre 2025, la Société a annoncé qu'elle élargira le programme de forage d'exploration en cours au projet aurifère O'Brien à 140 000 mètres en utilisant jusqu'à huit foreuses. Ce programme élargi vise à poursuivre les récents succès obtenus dans la délimitation de nouvelles zones de minéralisation aurifère à hautes teneurs situées à l'extérieur de l'estimation des ressources minérales courantes du Projet. Il s'agira du plus important programme de forage de l'histoire du Projet.

Radisson annonce la clôture d'un financement à l'aide de courtiers d'une valeur globale de 25 M\$

Le 7 octobre 2025, la Société a annoncé la clôture de son placement privé par voie de prise ferme annoncé précédemment dans le cadre duquel la Société a émis un total de 41 667 000 actions ordinaires de catégorie A de la Société au prix de 0,60 \$ l'action, pour un produit brut de 25 000 200 \$.

Périmètre de la minéralisation aurifère élargi à O'Brien

Le 8 septembre 2025, la Société a annoncé que quinze nouveaux sondages réalisés sur son Projet aurifère O'Brien en Abitibi, Québec, ont tous recoupé de la minéralisation aurifère, dont treize affichent des teneurs et des épaisseurs cohérentes avec les ressources existantes, étendant ainsi la minéralisation connue en profondeur et vers l'est. Ces résultats appuient l'objectif d'exploration de la Société, confirmant un fort potentiel de croissance des ressources, alors que Radisson poursuit une campagne de forage intensive avec quatre foreuses actuellement en activité.

Or visible dans des Tranchées de Surface

Le 28 juillet 2025, la Société a annoncé la découverte d'une occurrence significative d'or visible dans une nouvelle tranchée située à 30 mètres à l'est de la carothèque et du complexe de bureaux de la Société. Il s'agit de la première tranchée réalisée dans le cadre du programme d'exploration de l'été 2025 sur le Projet.

Résultats aux plus hautes teneurs obtenues en-dessous de l'ancienne mine O'Brien

Le 16 juillet 2025 Radisson a annoncé les résultats aux plus hautes teneurs obtenus à ce jour en-dessous de l'ancienne mine O'Brien, incluant 89,36 g/t d'or sur 3,7 mètres et 60,75 g/t d'or sur 2,1 mètres.

Évaluation économique préliminaire positive

Le 9 juillet 2025, la Société a annoncé une évaluation économique préliminaire ("ÉÉP") positive pour le Projet aurifère O'Brien. L'ÉÉP décrit un Projet de grande valeur basé sur l'utilisation des installations d'usinage voisines pour le traitement du matériel extrait, réduisant ainsi les coûts en capital, les risques de développement et l'empreinte du Projet. Il représente une étude "à un moment précis" pour le Projet, utilisant l'estimation des ressources minérales existante initialement publiée en mars 2023, re-bloquée avec une teneur de coupure mise à jour, produisant plus d'onces dans plus de tonnes avec une bonne continuité à une teneur moyenne plus basse. Les points forts de l'étude sont une durée de vie de mine entièrement souterraine de 11 ans avec 740 koz d'or ("Au") extraites et 647 koz récupérées à un taux de récupération moyen de 87% avec un schéma de traitement gravimétrie-flottation-rebroyage-lixiviation. Le coût en capital initial est estimé à 175 millions de dollars. À un prix de l'or de 2550 \$US/oz Au, la valeur actuelle nette après impôts à un taux d'actualisation de 5% est de 532 millions \$, le taux de rendement interne est de 48%, et la période de récupération est de 2,0 ans.

Expansion et extension du programme de forage

Le 21 mai 2025, Radisson a annoncé l'expansion et l'extension du programme de forage d'exploration en cours au Projet. Cette expansion du programme donne suite à la récente clôture d'un financement de 12 millions \$ par Radisson et aux forages en cours qui démontrent une minéralisation significative en or sous les infrastructures minières historiques et les Ressources Minérales Courantes du Projet.

Placement privé sursouscrit de 12 millions \$

Le 15 mai 2025, Radisson annonçait la clôture d'un placement privé consistant d'actions ordinaires de classe A et d'actions ordinaires de classe A se qualifiant en tant qu'actions accréditatives pour un produit brut total de \$12 070 000 à la Société.

Minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien, incluant 29,93 g/t Au sur 2,2 m

Le 2 avril 2025, la Société a annoncé les résultats d'analyses provenant de six sondages sur son Projet aurifère O'Brien, révélant de la minéralisation aurifère à hautes teneurs sous la mine historique O'Brien. Les forages ont recoupé des teneurs en or significatives, incluant 29,93 g/t sur 2,2 mètres, démontrant la continuité de multiples veines en profondeur. Ces résultats s'inscrivent dans les efforts d'exploration continus de Radisson visant à prolonger la minéralisation au-delà des ressources existantes et des infrastructures minières historiques.

Certification UL ECOLOGO pour l'exploration minière responsable

Le 4 mars 2025, la Société a annoncé avoir obtenu la certification UL 2723 ECOLOGO® pour les sociétés d'exploration minière, reconnaissant l'engagement de Radisson envers les meilleures pratiques en matière de développement responsable dans l'industrie de l'exploration minière.

Étude métallurgique positive à O'Brien et évaluation du traitement au Complexe d'IAMGOLD

Le 3 février 2025, la Société a annoncé les résultats positifs d'une étude métallurgique menée sur le Projet aurifère O'Brien, laquelle a permis d'atteindre des taux de récupération de l'or variant entre 86 % et 96 % selon différents schémas de traitement. L'étude a été réalisée en collaboration avec la Corporation IAMGOLD afin d'évaluer la faisabilité du traitement du matériel extrait à l'usine Doyon d'IAMGOLD.

PROJET AURIFÈRE O'BRIEN

Le Projet aurifère O'Brien est un projet d'exploration et de développement centré sur l'ancienne mine d'or O'Brien, située dans la région de l'Abitibi au Québec, le long de la prolifique faille Larder Lake–Cadillac. La mine O'Brien a produit plus d'un demi-million d'onces d'or à une teneur moyenne supérieure à 15 g/t Au. D'après les données historiques, il est clair que l'ancienne mine a été « écrémée », des méthodes d'exploitation manuelles ayant été appliquées aux veines et cheminées minéralisées les plus riches, selon une teneur de coupure estimée entre 7 g/t et 8 g/t Au. Des zones minéralisées parallèles, mais de plus faibles teneurs — qui seraient aujourd'hui bien au-dessus d'une teneur de coupure économique — sont demeurées inexploitées.

Les forages récents au Projet ont permis d'identifier de nouvelles ressources minérales en dehors du périmètre de l'ancienne mine. Des mises à jour des ressources minérales ont été publiées : (1) en mars 2023, sur la base de 325 509 mètres de forage réalisés jusqu'à la fin de 2022, (2) en juillet 2025, à la suite d'un reblocage de l'estimation de mars 2023 avec des paramètres mis à jour, et (3) en mars 2026, sur la base de 428 440 mètres de forage réalisés jusqu'à la fin de 2025. À l'heure actuelle, les ressources minérales indiquées sont estimées à 0,63 Moz (3,49 Mt à 5,59 g/t Au), auxquelles s'ajoutent des ressources minérales présumées estimées à 1,69 Moz (10,37 Mt à 5,08 g/t Au). Un objectif d'exploration de 5 Mt à 10 Mt supplémentaires, à des teneurs comprises entre 4,0 g/t et 6,0 g/t Au, contenant entre 0,6 Moz et 2,0 Moz, a été estimé jusqu'à une profondeur de 2 kilomètres.

Le 9 juillet 2025, la Société a annoncé les résultats de la première évaluation économique préliminaire moderne du Projet, fondée sur l'utilisation d'une usine de traitement hors site et sur un arrangement conceptuel de traitement à forfait. L'ÉÉP constitue une étude « instantanée » du Projet et s'appuie sur l'estimation des ressources minérales de juillet 2025. Les faits saillants de l'étude comprennent une durée de vie de mine entièrement souterraine de 11 ans, avec 740 koz Au extraites et 647 koz Au récupérées, à un taux de récupération moyen de 87 %, selon un schéma de traitement gravimétrie–flottation–rebroyage–lixiviation. Les coûts en capital initiaux sont estimés à 175 millions \$. Sur la base d'un prix de l'or de 2 550 \$ US/oz Au, la valeur actuelle nette après impôts, à un taux d'actualisation de 5 %, s'établit à 532 millions \$, le taux de rendement interne est de 48 %, et la période de récupération du capital est de 2,0 ans.

Un programme de forage en cours de 140 000 mètres au Projet est actuellement en train de délimiter de nouvelles minéralisations aurifères en dehors du périmètre de la conception initiale de la mine, notamment sous les anciens chantiers de l'ancienne mine O'Brien.

Estimation des ressources minérales (publié le 2 mars 2026, date d'effet au 31 janvier 2026)

L'estimation des ressources minérales de mars 2026 (« ERM ») est fondée sur 428 440 mètres de forage réalisés jusqu'au 31 décembre 2025 et a été préparée par SLR Consulting (Canada) Ltd. (« SLR »). L'estimation utilise une teneur de coupure de 2,2 g/t Au à un prix de l'or de 2 500 \$ US/oz et repose sur certaines hypothèses relatives aux coûts d'exploitation minière et de traitement, au taux de change ainsi qu'au taux de récupération métallurgique (tableau 1 et figure 1). Un modèle de veines préparé par Radisson et examiné par SLR encadre l'estimation et applique une largeur minimale de 1,2 mètre. Les teneurs individuelles sont plafonnées à 60 g/t Au avant le compositage sur l'épaisseur vraie des veines, et le modèle de blocs utilise des blocs de 5 m × 2 m × 5 m, conformément aux récentes études de conception minière.

Sommaire de l'estimation des ressources minérales, date d'effet au 31 janvier 2026

Catégorie	Tonnes (kt)	Teneur (g/t Au)	Onces (koz Au)
Indiquées	3 493	5,59	628
Présumées	10 368	5,08	1 692

Notes : 1. Préparé conformément aux normes de définition de l'ICM (2014) et aux lignes directrices de meilleures pratiques sur les ressources et réserves minérales (2019). 2. Les ressources minérales sont déclarées au-dessus d'une teneur de coupure de 2,2 g/t Au, basée sur un coût d'exploitation de 215 \$ CA/t, un prix à long terme de l'or de 2 500 \$ US/oz Au, un taux de change \$ US/\$ CA de 1:1,33 et d'une récupération métallurgique de 90 %. 3. Les structures minéralisées ont été modélisées à une épaisseur minimale de 1,2 m. 4. La densité apparente varie selon le gisement et la lithologie et se situe entre 2,76 t/m³ et 2,87 t/m³. 5. Les analyses individuelles ont été écrêtées à 60 g/t Au avant la composition à la pleine largeur des veines. 6. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'ont pas démontré leur viabilité économique. 7. Les totaux peuvent différer en raison de l'arrondissement.

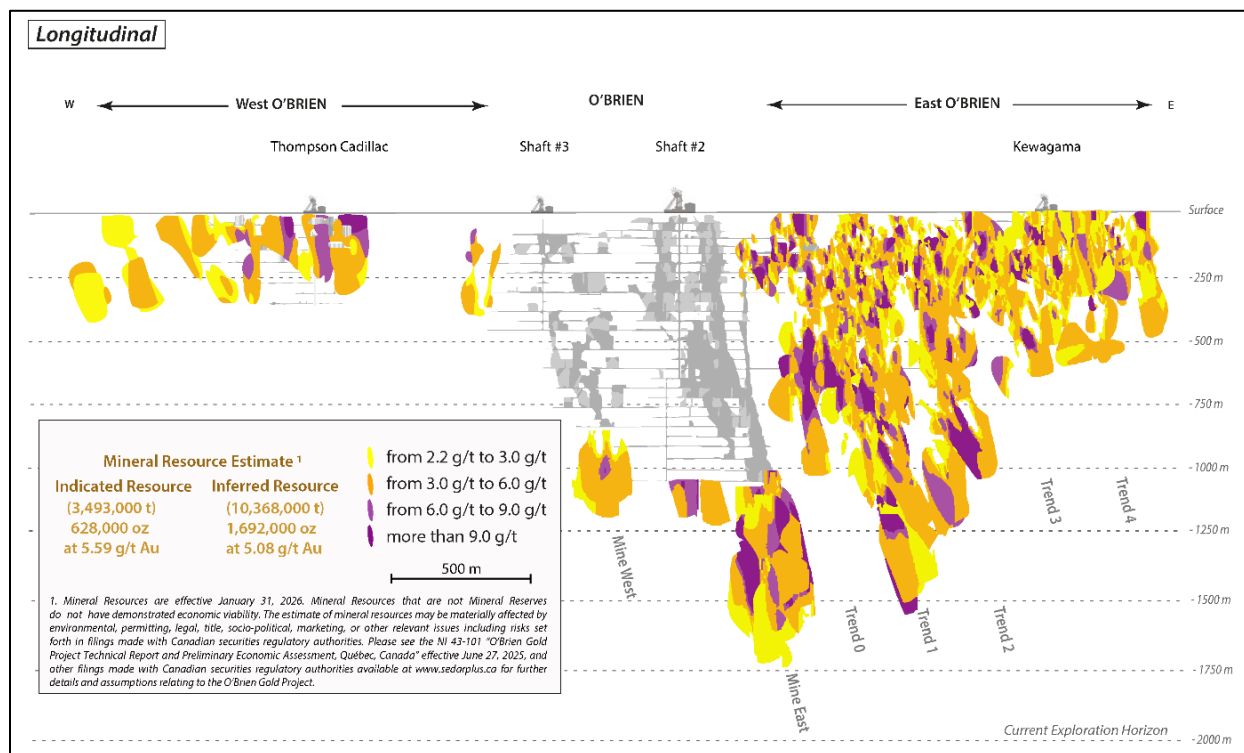


Figure 1 : Le Projet Aurifère O'Brien, de Thompson-Cadillac/O'Brien Ouest, mine O'Brien et jusqu'à O'Brien Est - Vues Longitudinale et en Plan incluant les Ressources Minérales courantes.

Le portefeuille de Radisson comprend deux propriétés qui couvrent une superficie totale de 9 032 hectares dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au Québec, Canada. Le régime politique est stable au Canada, l'offre au Québec au niveau fiscal y est très avantageuse, l'accès à une main-d'œuvre qualifiée ainsi qu'à des fournisseurs reconnus pour leur expertise dans le domaine minier y sont reconnus. En juillet 2025, l'institut Fraser classait le Québec au 22^{ème} rang mondial pour son attrait d'investissement pour le développement minier. Le Projet primaire de Radisson, le Projet aurifère O'Brien, se situe le long de la faille Larder-Lake-Cadillac (« LLCB »), ayant été l'hôte de plusieurs gisements aurifères dans la ceinture de roches vertes de l'Abitibi.

Propriétés au Québec
(au 31 décembre 2025)

Propriétés	Nombre de titres miniers	Superficie (hectares)	Minéralisation	Intérêts
Douay	30	1 606	Or	100 %
O'Brien	147	7 426	Or	100 %
Total	177	9 032		

Bien que Radisson ait l'intention de concentrer ses efforts sur le Projet aurifère O'Brien, la Société détient 100 % de la propriété Douay située dans le territoire de la Baie James. En 2023, Radisson a complété la compilation et l'interprétation des données de forage et données géophysiques sur la propriété, a défini des cibles d'exploration et a réalisé une reconnaissance sur le terrain pour de futurs programmes d'exploration sur ce terrain stratégiquement situé.

PROGRAMME D'EXPLORATION

La minéralisation aurifère à O'Brien est encaissée dans des veines de quartz-sulfures, développées principalement au sein des roches volcaniques mafiques interstratifiées, des conglomérats ainsi que des filons-couches andésitiques porphyriques du Groupe de Piché, en contact avec la LLCB, d'importance régionale. Les veines individuelles sont généralement étroites, variant de quelques centimètres à plusieurs mètres d'épaisseur, et sont associées à des enveloppes d'altération minéralisées pouvant atteindre plusieurs mètres d'épaisseur. Plusieurs veines se présentent en ensembles subparallèles entre elles, ainsi que subparallèles aux lithologies du Groupe de Piché et à la LLCB. Tel que cartographié à l'ancienne mine O'Brien — et désormais reproduit par le forage moderne — les veines individuelles présentent une continuité latérale bien établie, avec des cheminées de teneur à forte plongée développées sur des longueurs significatives.

La Société estime qu'il existe un potentiel d'ajout de nouvelles ressources minérales le long du terrain prospectif de 5,2 km sur la LLCB, adjacent à l'ancienne mine O'Brien. La Société croit en particulier qu'il existe un potentiel important d'ajouter de nouvelles ressources minérales en profondeur.

À la suite de la publication de l'estimation des ressources minérales de mars 2023, la Société a relancé un programme de forage d'exploration à O'Brien visant à élargir l'étendue de la minéralisation aurifère et à ajouter de nouvelles ressources minérales. Entre la fin de 2023 et 2024, la Société a réalisé environ 35 000 mètres de nouveaux forages.

Depuis la fin de 2024, le forage à O'Brien est axé sur de larges forages d'extension, dans le but d'évaluer l'ampleur globale de la minéralisation du Projet jusqu'à une profondeur de 2 kilomètres. La priorité est

accordée à la quantité et à la distribution des ressources minérales, plutôt qu'au forage de définition visant à rehausser la catégorie de classification des ressources minérales existantes. Le programme est réalisé au moyen de sondages pilotes, suivis de déviations (« branches ») et de forages directionnels afin de maximiser l'efficacité du forage. En janvier 2025, la Société a amorcé un programme de 22 000 mètres de forages d'extension, qui a été augmenté à 50 000–60 000 mètres en mai 2025, puis de nouveau augmenté à 140 000 mètres en octobre 2025. Environ 35 000 mètres de ce programme élargi ont été complétés en 2025, 72 500 mètres sont budgétés pour 2026, et 32 500 mètres additionnels sont prévus pour la première moitié de 2027.

L'élément déclencheur de ce programme d'extension est le sondage pilote profond OB-24-337, premier sondage d'exploration réalisé sous les chantiers historiques depuis l'arrêt des opérations minières en 1957. En décembre 2024, Radisson a annoncé que ce sondage avait recoupé 31,24 g/t Au sur 8,0 mètres, incluant 242,0 g/t Au sur 1,0 mètre, à environ 1 500 mètres de profondeur verticale. En date de janvier 2026, les résultats d'analyse des quinze déviations forées à partir de OB-24-337 avaient été divulgués, et jusqu'à huit veines aurifères ont été délimitées. La nouvelle minéralisation sous les travaux historiques a maintenant été définie sur une superficie minimale d'environ 250 mètres (est–ouest) par 600 mètres (vertical). Plusieurs autres intersections de minéralisation aurifère, avec des teneurs et des longueurs de carotte cohérentes avec les ressources minérales du Projet, ont également été obtenues sous la portion la plus à l'ouest de l'ancienne mine et sous ce qui est défini comme les « Trends 1 & 2 » à l'est de l'ancienne mine. L'ERM mise à jour du Projet, ayant une date d'effet au 31 janvier 2026 et publiée en mars 2026, intègre 66 387 mètres de forage dans 122 sondages réalisés entre 2023 et 2025, ainsi que la validation de 36 544 mètres additionnels de forages historiques.

Le système de veines quartz-sulfures-or d'O'Brien demeure ouvert en profondeur sur un large front sous les travaux historiques et au-delà de l'ERM mise à jour. La possible prolongation de cette minéralisation jusqu'à 2 kilomètres de profondeur définit un objectif d'exploration additionnel de 5 Mt à 10 Mt, à des teneurs comprises entre 4,0 g/t et 6,0 g/t Au, contenant entre 0,6 Moz et 2,0 Moz.

La Société poursuit également un programme d'exploration préliminaire sur la portion New Alger (74 km²) du Projet aurifère O'Brien, un bloc de propriétés acquis récemment et situé au sud du quartier de Cadillac. Lors des travaux d'échantillonnage de till et de prospection réalisés en 2022-2023 à New Alger, des échantillons de prospection affichant des teneurs en or allant jusqu'à 7,33 g/t Au ont été découverts, en plus d'une anomalie aurifère de sols présentant une longueur de plus de 2 km. Les caractéristiques géologiques de New Alger sont similaires à celles de mines historiques et en exploitation dans la région, notamment par la présence de zones de cisaillement potentiellement prolifiques ainsi que de dykes et d'intrusions intermédiaires à felsiques. Bien que la zone d'O'Brien demeure la priorité de Radisson, la Société estime que New Alger représente une opportunité d'exploration à faible coût, où l'importante superficie détenue présente un potentiel de nouvelles découvertes aurifères.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE PROJET

En 2024, la Société a conclu un protocole d'entente (« MOU ») avec la Corporation IAMGOLD pour évaluer les critères de conception pour le traitement du matériel extrait du Projet aurifère O'Brien à l'Usine d'or Doyon, qui fait partie du complexe minier Doyon-Westwood d'IAMGOLD. Pour mener cette évaluation, la Société a retenu les services d'Ausenco Engineering Canada ULC et un programme de travaux métallurgiques a commencé dans les installations de SGS Canada Inc. à Lakefield, en Ontario. Le MOU est non contraignant

et non exclusif et ne contient aucun terme spécifique concernant les arrangements commerciaux potentiels entre les parties.

En février 2025, la Société a publié les résultats de l'étude métallurgique et de l'évaluation du traitement. Des récupérations d'or de **86% à 96%** ont été obtenues en fonction d'une série de schéma de traitement tous compatibles avec l'usine Doyon et représentant des investissements en capitaux minimes ou modestes.

Les résultats de l'évaluation du traitement ont démontré la flexibilité des options de traitement pour le Projet O'Brien, y compris à l'Usine de Doyon. En janvier 2025, la Société a annoncé son intention de réaliser une ÉÉP pour le Projet et a retenu les services d'Ausenco pour la conception du schéma de traitement, les infrastructures et la modélisation financière, InnovExplo (une division de Norda-Stelo Inc.) pour la conception et la planification de la mine, ainsi que de BBA Inc. pour la gestion des eaux, les installations de surface et l'examen des exigences en matière d'évaluations environnementales et de mise en place des permis pour le Projet. De plus, BBA Inc. a été retenue pour entreprendre certains programmes de collecte de données de référence environnementales et des études d'évaluation environnementale afin de compléter les programmes environnementaux existants de la Société.

Le 9 juillet 2025, la Société a annoncé les résultats de l'ÉÉP. L'ÉÉP établit des critères pour le développement d'O'Brien basés sur le traitement et la gestion des résidus dans une installation hors site existante, plus particulièrement le complexe Westwood d'IAMGOLD, dans le cadre d'un arrangement de traitement à forfait. L'étude a été réalisée indépendamment par Radisson et ses consultants. IAMGOLD n'a pas confirmé de manière indépendante les hypothèses de traitement, les résultats métallurgiques et/ou les hypothèses de coûts supposées dans cette étude. Les faits saillants de l'étude sont une durée de vie de mine entièrement souterraine de 11 ans avec 740 koz d'or extraites et 647 koz d'or récupérées à un taux de récupération moyen de 87% avec un schéma de traitement gravimétrie-flottation-rebroyage-lixiviation. Le coût en capital initial est estimé à 175 millions \$. À un prix de base de l'or de 2550 \$US/oz Au, la valeur actuelle nette après impôts à un taux d'actualisation de 5% est de 532 millions \$, le taux de rendement interne est de 48%, et la période de récupération est de 2,0 ans. L'ÉÉP représente une étude "à un moment précis" pour le Projet, utilisant l'estimation des ressources minérales de mars 2023, re-bloquée avec une teneur de coupure mise à jour, résultant en plus d'onces dans plus de tonnes avec une bonne continuité à une teneur moyenne plus basse.

ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Le Projet aurifère O'Brien est situé dans le canton de Cadillac, dans la municipalité de Rouyn-Noranda, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au Québec. Plusieurs communautés se trouvent dans la zone d'influence économique et sociale prévue du Projet, y compris les communautés des Premières Nations de Pikogan (Abitibiwinni) et de Long Point (Anishinabeg). Radisson s'engage à maintenir un dialogue ouvert et respectueux avec l'ensemble de ses communautés avoisinantes à chaque étape de son développement. La Société est convaincue que le développement responsable des ressources doit reposer sur des relations fondées sur la confiance avec toutes les parties prenantes. Elle a lancé un programme d'engagement communautaire basé sur les principes de transparence, de communication ouverte et de bénéfices mutuels, visant à fournir de l'information sur les activités courantes et opérations potentielles futures de Radisson, et à recueillir les commentaires ainsi que la participation des communautés.

INFORMATION ANNUELLE CHOISIE (IFRS)

Le tableau suivant résume certaines données financières présentées à l'état de la situation financière de la Société pour les trois dernières années :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2025	2024	2023
	\$	\$	\$
Actif total	99 365 260	63 218 228	56 854 538
Revenus	441 242	363 658	147 740
Résultat net (perte nette)	(2 750 373)	(2 169 947)	(835 308)
Résultat net (perte nette) par action	(0,007)	(0,007)	(0,003)

FINANCEMENT PAR ACTIONS

Actions ordinaires de catégorie A

- En mai 2025, la Société a émis 4 500 001 actions ordinaires de catégorie A à un prix de 0,30 \$ par action pour un total de 1 350 000 \$.
- En octobre 2025, la Société a émis 41 667 000 actions ordinaires de catégorie A à un prix de 0,60 \$ par action pour un total de 25 000 200 \$.

Actions accréditives

- En mai 2025, la Société a émis 31 529 411 actions accréditives à un prix de 0,34 \$ par action pour un total de 10 720 000 \$. Un montant de 945 882 \$ a été comptabilisé en augmentation de l'Autre passif relatif à l'émission d'actions accréditives.

Options

- Au cours de l'année 2025, 3 930 489 options ont été exercées pour un total de 726 943 \$. Un montant de 372 212 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement en instrument de capitaux propres.

Bons de souscription

- Au cours de l'année 2025, 5 601 612 bons ont été exercés pour un total de 1 523 821 \$. Un montant de 373 545 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions provenant de Réserves – règlement en instrument de capitaux propres.

BOURSE

Les actions de la Société sont inscrites en bourse depuis 1986 sous le symbole RDS. Radisson fait partie de la catégorie « sociétés émergentes » à la Bourse de croissance TSX (TSX-V).

DONNÉES SUR LES VALEURS MOBILIÈRES EN CIRCULATION

Capital-actions

Au 31 décembre 2025, le capital-actions de la Société se compose de 432 321 197 actions de catégorie A (2024, 345 092 684) émises et en circulation :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Actions de catégorie A	Montant \$	Actions de catégorie A	Montant \$
Émis et payé :				
Solde au début	345 092 684	81 914 936	319 914 956	75 619 485
Actions ordinaires	46 167 001	26 350 200	7 421 038	1 736 737
Actions accréditives ⁽¹⁾	31 529 411	9 774 118	13 559 415	3 716 599
Options d'achat d'actions exercées ⁽²⁾	3 930 489	1 099 155	1 300 000	241 126
Bons de souscription exercés ⁽³⁾	5 601 612	1 897 366	2 897 275	871 197
Frais d'émission d'actions	-	(1 551 470)	-	(270 208)
Solde à la fin	432 321 197	119 484 305	345 092 684	81 914 936

1. La valeur des actions accréditives est présentée à la juste valeur, déduction faite de la prime au marché à l'annonce de la clôture.

2. Un montant de 372 212 \$ a été comptabilisé comme une augmentation du capital, transféré des réserves – règlement des capitaux propres.

3. Un montant de 373 545 \$ a été comptabilisé comme une augmentation du capital, transféré des bons de souscription.

Nouveau Régime Omnibus d'Incitatif en Équité

En juin 2025, la Société a adopté un nouveau régime omnibus d'incitatif en Équité (le « Régime Omnibus »). Ce nouveau régime remplace l'ancien régime d'options d'achat d'actions de la Société. En vertu du Régime Omnibus, une réserve d'actions mobile équivalente à 10 % sera applicable à l'ensemble des attributions, incluant les options d'achat d'actions (« Options »), les unités d'actions restreintes (« RSU »), les unités d'actions liées à la performance (« PSU ») et les unités d'actions différées (« DSU »). Le nombre total d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission en vertu du Régime Omnibus ne pourra, à aucun moment, dépasser 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société.

Options d'achat d'actions

Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours du marché des actions de la Société à la date d'octroi. La durée maximale d'une nouvelle option est de 10 ans. Sauf indication contraire du Conseil d'administration, les options octroyées en vertu du nouveau régime deviennent exerçables progressivement sur une période de trois ans à compter de la date d'octroi.

Un sommaire au 31 décembre 2025 est présenté ci-dessous :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	17 809 805	0,194	16,419,805	0,190
Octroyées	2 739 014	0,425	5,915,000	0,188
Expirées	(475 000)	0,268	(2,225,000)	0,189
Annulées	-	-	(1,000,000)	0,175
Exercées	(3 930 489)	0,183	(1,300,000)	0,128
En cours à la fin de l'exercice	16 143 330	0,233	17,809,805	0,194
Options pouvant être levées à la fin de l'exercice	13 717 326	0,208	16,609,806	0,193

Unités d'Actions restreintes, Unités d'Actions différées et Unités d'Actions de performance

Aux termes du régime omnibus, la Société peut attribuer des RSU, des DSU et des PSU. Les modalités de toute attribution sont déterminées par le conseil d'administration de la Société. Le prix de chaque RSU, DSU ou PSU correspond au cours du marché des actions de la Société à la date d'octroi. Sauf indication contraire du conseil d'administration, les unités octroyées en vertu du nouveau régime acquièrent leurs droits sur une période d'au moins un an après la date d'octroi, et sous réserve de certaines conditions.

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2025 est présenté ci-après :

	RSU en circulation	DSU en circulation
En cours au 31 décembre 2024	-	-
Octroyées	1 213 291	541 176
En cours au 31 décembre 2025	1 213 291	541 176

Au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2025, la Société a octroyé 1 213 291 RSU aux principaux dirigeants et membres de la haute direction de la Société. Les RSU acquièrent leurs droits par tranches sur une période de trois ans débutant un an suivant la date d'octroi. Sur les 1 213 291 RSU attribuées, 262 004 RSU sont acquises après un an et les 951 287 RSU restantes sur une période de trois ans. Le cours de marché de l'action de la Société à la date d'attribution était de 0,425 \$ par action pour 966 416 RSU et de 0,83 \$ par action pour 246 875 RSU.

Au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2025, la Société a octroyé 541 176 DSU aux administrateurs de la Société. Les DSU acquièrent leurs droits un an suivant la date d'octroi. Le cours de marché de l'action de la Société à la date d'attribution était de 0,425 \$ par action et de 0,90 \$ à la date de clôture.

Un montant total de 432 987 \$ de rémunération fondée sur des actions a été comptabilisé dans l'état du résultat global (perte) relativement à l'acquisition des RSU et des DSU, avec une contrepartie de 269 551 \$ dans les autres passifs et de 163 436 \$ dans les réserves – règlement au titre des capitaux propres.

Bons de souscription

Chaque bon de souscription autorise le porteur à acquérir une action ordinaire de la Société. Le prix d'exercice et la date d'échéance des bons de souscription varient selon leurs dates d'émission. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, aucun bon de souscription n'a été émis par la Société (5 544 287 en 2024) et 5 430 431 bons de souscription étaient en circulation au 31 décembre 2025 (11 032 043 en 2024).

Un sommaire de la situation au 31 décembre 2025 est présenté ci-après :

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Prix de levée moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	11 032 043	0,32	8 385 031	0,27
Octroyés	-	-	5 544 287	0,37
Exercés	(5 601 612)	0,27	(2 897 275)	0,27
En cours à la fin de l'exercice	5 430 431	0,37	11 032 043	0,32

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les redevances détenues par Radisson sur les propriétés minières de tiers se détaillent comme suit :

- Massicotte : En faveur de Radisson une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) de 2 % sur les claims qui constituent la propriété. Le propriétaire de la propriété peut racheter une première moitié de la redevance NSR pour un montant de 1 000 000 \$ et la seconde moitié pour un montant additionnel de 2 000 000 \$.

Les détails suivants portent sur les redevances et les obligations contractuelles détenues par des tiers sur les propriétés O'Brien, Kewagama et New Alger de la Société (collectivement, les « propriétés O'Brien ») :

Projet aurifère O'Brien :

- O'Brien : paiement au comptant de 1 million \$ à l'annonce de la mise en production commerciale
- Kewagama : 2 % redevance NSR
- New Alger :
 - 3 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 2 % redevance NSR sur certains des titres miniers de l'ancienne concession minière CM240-PTA
 - 1 % redevance NSR sur certains des titres miniers de la portion sud de la propriété
 - Un paiement contingent de 1,5 million \$ relié à la propriété New Alger deviendra payable au plus tôt de (i) un changement de contrôle de la société, (ii) la déclaration de production commerciale par la société sur le projet, et (iii) la vente du projet pour des procédés excédants 40 000 000 \$.

INFORMATION RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2025, la Société a effectué les transactions suivantes avec des dirigeants, des administrateurs, des sociétés appartenant à des administrateurs.

La rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants (le Président et chef de la direction, le chef de la direction financière, le VP Exploration ainsi que les administrateurs) est la suivante :

	Exercice clos le	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	1 039 650	456 800
Experts et sous-traitants	30 000	302 500
Honoraires d'administrateurs	150 000	126 250
Rémunération et paiements à base d'actions	836 053	321 167
	2 055 703	1 206 717

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établi et convenu par les parties liées.

CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le président et chef de la direction ainsi que le chef de la direction financière sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au sens du Règlement 52-109. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, il n'y a eu aucun changement dans les contrôles qui aurait considérablement affecté ou, du moins, très probablement affecté les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES POUR LES ÉMETTEURS ÉMERGENTS N'AYANT PAS D'IMPORTANTS REVENUS

La Société fournit l'information relative aux actifs d'exploration et de mise en valeur dans la note 5 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

La Société n'a pas de frais reportés autres que les actifs de prospection et d'évaluation.

Concernant les informations présentées dans ce rapport de gestion sur les actifs de prospections et d'évaluation, la direction a conclu que l'absence de dépréciation au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est adéquate.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONFORMITÉ AUX IFRS

Les présents états financiers ont été préparés par la direction de la Société conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »).

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La préparation des états financiers fait appel à des estimations

comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées plus loin dans le rapport de gestion.

Les états financiers ne tiennent pas compte des projets de normes toujours à l'étape de l'exposé-sondage auprès de l'International Accounting Standards Board (IASB) ainsi que des normes publiées et approuvées par l'IASB, mais dont la date d'application est ultérieure au 31 décembre 2025.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Conformément aux *Normes internationales d'information financière* (« IFRS »), la direction de la Société doit faire des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes.

Les principales méthodes comptables ainsi que celles qui requièrent le plus de jugements et d'estimations sont :

Dépenses de prospection et d'évaluation

L'application de la convention comptable de la Société pour les dépenses de prospection et d'évaluation nécessite l'exercice du jugement dans la détermination de la mesure dans laquelle la dépense peut être associée à la découverte de ressources minérales spécifiques. Le processus d'estimation exige différents niveaux d'incertitudes et ces estimations ont un effet direct sur le report des dépenses de prospection et d'évaluation. La convention de report exige de la direction de faire des estimations et des hypothèses concernant les événements et circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses effectuées peuvent être modifiées si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après que des dépenses aient été capitalisées, des informations deviennent disponibles et suggèrent qu'il est improbable que la valeur comptable puisse être recouvrée, le montant capitalisé est radié dans l'exercice au cours duquel les nouvelles informations deviennent disponibles.

Provisions et passifs éventuels

Le jugement est utilisé afin de déterminer si un événement passé a engendré un passif qui devrait être comptabilisé aux états financiers ou s'il devrait être présenté comme un passif éventuel. Quantifier ces passifs implique jugements et estimations. Ces jugements sont basés sur plusieurs facteurs, tels que la nature de la réclamation ou du conflit, les procédures juridiques et le montant potentiel à payer, les conseils juridiques obtenus, l'expérience antérieure et la probabilité de la réalisation d'une perte. Plusieurs de ces facteurs sont sources d'incertitude quant aux estimations.

Dépréciation des propriétés minières et des frais de prospection et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une des circonstances suivantes se présente :

- Le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations, des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, des passifs et des charges et les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Rémunération et paiements à base d'actions et juste valeur des bons de souscription

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération à base d'actions et à la juste valeur des bons de souscription, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice, ainsi qu'aux échéances prévues des rémunérations fondées sur des actions. Le modèle d'évaluation utilisé par la Société est le modèle de Black & Scholes.

Passifs et actifs d'impôt différé

Les passifs et les actifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition dont l'application est attendue dans la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, en fonction des taux d'imposition (et des lois fiscales) qui sont adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des passifs et des actifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et de ses passifs.

RISQUES LIÉS ET INCERTITUDES LIÉS À L'EXPLORATION

L'exploration minière comporte un degré de risque élevé. Peu de propriétés explorées sont mises en production. Des formations rocheuses inhabituelles ou imprévues, des incendies, des pannes de courant, des conflits de travail, des inondations, des explosions, des éboulements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre qualifiée, de la machinerie ou de l'équipement approprié ou adéquat sont d'autres risques que comporte l'exécution des programmes d'exploration.

Les facteurs économiques liés à la mise en valeur de propriétés de ressources sont tributaires de nombreux facteurs, dont le coût d'exploitation, les variations de la matière extraite, la fluctuation des marchés des métaux, le coût de l'équipement de traitement et d'autres facteurs comme les réclamations des autochtones, la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation portant sur les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix des ressources naturelles produites, la Société peut déterminer qu'il n'est pas opportun d'entreprendre ou de poursuivre la production commerciale. Il n'y a aucune certitude que les dépenses que la Société engagera dans l'exploration de ses propriétés minières donneront lieu à des découvertes de quantités commerciales de minerai. La plupart des projets d'exploration ne débouchent pas sur la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables.

RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE ET AUTRES RÉGLEMENTATIONS

La législation, les règlements et les mesures actuels et futurs en matière d'environnement pourraient entraîner des frais, des dépenses en immobilisations, des restrictions et des retards additionnels dans les activités de la Société dont on ne peut prévoir l'étendue. Les exigences de la réglementation et les normes environnementales font l'objet d'une évaluation constante et peuvent être haussées considérablement, ce qui pourrait nuire sérieusement aux opérations de la Société ou à son aptitude à mettre ses propriétés en valeur d'une façon économique. Avant que la production ne puisse débiter sur une propriété, la Société devra obtenir les approbations des autorités de réglementation et les approbations environnementales. Rien ne saurait garantir que ces approbations soient obtenues et qu'elles le soient à temps. Le coût des changements dans la réglementation gouvernementale peut également réduire la rentabilité de l'exploitation ou empêcher entièrement la mise en valeur économique d'une propriété.

RISQUES LIÉS AU FINANCEMENT ET À LA MISE EN VALEUR

La mise en valeur des propriétés de la Société dépend donc de sa capacité à obtenir le financement additionnel nécessaire. Rien ne saura garantir qu'elle réussisse à obtenir le financement requis. De plus, la mise en production de propriétés de ressources dépendra de l'utilisation des services d'un personnel expérimenté ou encore de la conclusion d'ententes avec d'autres grandes sociétés de ressources qui peuvent fournir cette expertise.

COURS DES RESSOURCES

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

Des facteurs indépendants de la volonté de la Société peuvent influencer sur la qualité marchande de l'or ou de tous autres minéraux découverts. Les cours des ressources ont fluctué considérablement, particulièrement durant les dernières années. Les répercussions de ces facteurs ne peuvent être prévues avec précision.

RISQUES NON ASSURÉS

La Société peut devenir assujettie à la responsabilité découlant des éboulements, de la pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer ou choisit de ne pas le faire en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres motifs. Le paiement de ces responsabilités diminuerait ou pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités d'exploration et d'extraction.

AUTRES EXIGENCES RELATIVES AU RAPPORT DE GESTION

On peut trouver davantage de renseignements sur la Société sur SEDAR (www.sedarplus.ca).

Rouyn-Noranda, Québec, Canada

Le 23 avril 2026

(s) Matthew Manson

Matthew Manson

Président et Chef de la direction

(s) Hubert Parent-Bouchard

Hubert Parent-Bouchard

Chef de la direction financière